



C.E



Compte rendu CE du 22/10/2013

1/ Politique établissement à 5 ans

La direction a décliné au CE sa toute nouvelle politique d'établissement liée à celle de l'entreprise. Le projet sera établi sur une période de cinq ans (en fait sur quatre années et un trimestre) une sorte de plan quinquennal. Cette explication s'est appuyée sur un diaporama, certes coloré mais pas très convaincant. En premier lieu il s'agit de remplacer le CODIR (comité de direction) par le CODIM (comité de direction de Mérignac). Jusque-là rien de neuf, si ce n'est le nombre de personnes qui composeront celui-ci. Ce sera un comité très restreint de six personnes, cinq issues directement de la fabrication et une du service RH. Une question se pose quid des autres services, tel que la qualité, le bureau d'étude, les essais en vol etc etc..... Le but étant de faire moins de réunions pour plus d'informations et de communications nous dit-on. Un bien étrange CODIM, car entre ceux qui disent toujours oui et ceux qui ne savent pas dire NON nous risquons fort de passer à côté de problèmes récurant sur le site de Mérignac et surtout de ne pas pouvoir les solutionner. Tout cela nous amène à penser que cette politique d'établissement découle d'une politique LEAN.

D'où notre conclusion :

A FORCE DE FAIRE N'IMPORTE QUOI

NOUS FINIRONS PAR DEVENIR N'IMPORTE QUI

2) HARMONIE

Le Lean Manufacturing dit ARP (pour brouiller les pistes) est un sujet extrêmement important. Nous nous attendions à avoir beaucoup d'informations sur l'avancement de ces projets. Et bien non la direction juge inopportun de rentrer dans le détail en se contentant de nous dire que tout va bien et que nous sommes en phase 3 oui et la suite !!! On ne veut tout simplement pas nous en parler pour éviter des questions inhérentes à l'infirmerie. Comment se fait-il que le Falcon 2000 à sa sortie de chaîne soit tout simplement envoyer au bâtiment C ?? Idem pour le Falcon 900 envoyer au bâtiment K, ne serait-ce pas la mise en place de chaîne parallèle ?????

3) ATL 2

Suite à la signature avec l'état pour la modernisation des ATL 2 nous demandions les retombées possible pour Mérignac.

La réponse est claire aucune.

N'hésitez pas de venir visiter notre site :

Dassaut.reference-syndicale.fr

Mérignac le 28/10/2013